Cuise La Motte

mairie.cuise-la-motte@wanadoo.fr

Octobre/Décembre 2014



Mairie
Rue du Russon
60350 Cuise La Motte
Téléphone:03.44.85.70.66
Télécopie: 03.44.85.24.55

Ouvertures:
Tous les matins 9h00 à 12h00
Lundi ,mardi et jeudi de 16h00 à 18h00
Mercredi 14h00 à 17h00
Vendredi de 16h00 à 17h30

Le mot du Maire,



Les six premiers mois postélectoraux sont maintenant écoulés. Tout d'abord, je voudrais remercier l'équipe municipale qui, à mes côtés, œuvrent assidument pour le bien de la commune. Des réalisations sont en cours, malgré quelques difficultés de délais de livraison le bâtiment périscolaire du Vandy sera bientôt opérationnel.

La rentrée des classes 2014/2015 a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Je remercie particulièrement le comité de pilotage qui a travaillé sur le projet, à mes côtés, et a su diriger la réforme gouvernementale vers un projet expérimental qui devrait, souhaitons-le, être une réussite. Je souhaite sincèrement que cette réforme, qui tend à ouvrir l'école à encore plus de culture, de loisirs et de sport, soit un enrichissement à l'acte éducatif et qu'elle apporte une réelle égalité des chances à tous les enfants.

Nous avons réussi à ne pas augmenter les impôts, mais il est évident que la municipalité doit jongler entre le besoin de réduire les coûts et la volonté de rendre la commune plus attractive. Nous avons six ans pour tenir nos promesses électorales, et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour y parvenir. Si la fonction de maire est parfois un peu chronophage, elle n'en est pas moins passionnante. Soyez assurés que je continuerai à m'employer au bien de tous, même si actuellement nous sommes engagés dans une sévère opération d'économie s'avérant indispensable.

Vous souhaitant une excellente fin d'année 2014.

Le Maire, Renaud Bourgeois

Rappel

(Avis aux nouveaux arrivants et aux personnes ayant changé d'adresse au cours de l'année.)

Les inscriptions sur la liste électorale s'effectuent entre le 01 septembre et le 31 décembre 2014, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat. Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Considérant que nous avons deux bureaux de vote, les personnes qui, au cours de l'année, ont changé de domicile, sont priés de bien vouloir le signaler à la mairie afin que nous puissions effectuer le changement sur la liste.

Sommaire

Actualités.....Page 2

Vie scolaire.....Page 3
Etat civil.....Page 4
Vie associative.....Page 4
Agenda.....Page 4

Actualités municipales

Conseil Municipal du 30 juin

Ordre du jour

- Approbation des décisions modificatives sur le budget communal
- Création d'une régie d'encaissement pour la location des salles de fêtes
- Mise en place d'une caution pour la location de la chambre froide

Caution de 100 euros à la signature du contrat de location, qui sera conservée en cas de détérioration et de non-respect du nettoyage.
Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal la tarification suivante :
Location des salles le week end pour les associations : Gratuité de chaque salle une fois, et les locations suivantes seront facturés 50 euros.
Concernant les membres du personnel, personnel retraité et membres du conseil municipal, la première location sera facturée 25 euros, les suivantes selon la tarification en vigueur.
Après délibération à l'unanimité, les membres du conseil approuvent la nouvelle tarification.

- Approbation du règlement intérieur du personnel et du règlement particulier des ATSEM

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le règlement intérieur du personnel de la commune, ainsi que le règlement particulier applicable aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

- Rythmes Scolaires

Approbation à l'unanimité du règlement intérieur pour les temps d'activités périscolaires (TAP)
Approbation à l'unanimité après délibération de la mise en place d'une participation des familles au TAP d'un montant de 54 euros par an et par enfant.
Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association Vie au Grand Air afin de faire découvrir les bases de l'athlétisme aux enfants

- Renouvellement de la convention transports scolaires

Approuvé à l'unanimité

- Renouvellement de la convention avec Ciné Rural

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas renouveler la convention avec le ciné rural (12 voix CONTRE, 7 voix POUR)
Avis favorable du conseil municipal sur le PPRT Weylchem Lamotte, après études des documents et discussions

- Adhésion de la commune au syndicat d'entretien des rus de Berne et des planchettes et leurs affluents.

Monsieur LITTIERE est élu délégué titulaire, et Monsieur VIVET est élu délégué suppléant.

- Demande de réserve parlementaire pour l'achat d'un aspirateur de nettoyage des rues.
- Questions diverses

Séance levée à 21h45.

ux Aînés de la commune

otre avis sur notre commune nous intéresse.
aites-nous part de votre avis, vos préoccupations et vos attentes, ainsi que vos suggestions concernant votre vie dans la commune, sa ommunication, les activités que vous pourriez souhaiter. Contactez-nous par courrier à la mairie de Cuise la motte. Commission fêtes, sport, ulture et loisirs.
oute réponse sera étudiée avec attention.

léme salon artistique de Cuise La Motte

Depuis plusieurs années, le salon artistique se déroulait le 3éme week-end de mars, hors cette année cette période coïncidant avec les ections municipales il aura lieu les 4 et 5 octobre dans la salle communale située place de la Mairie. Ce salon est réservé aux Artistes nateurs qui présenteront de nombreuses œuvres dont des huiles, des aquarelles, des pastels, des acryliques.
s visiteurs pourront participer à l'attribution du Prix du Public. Un prix du Jury et un prix de la Municipalité seront également décernés.
accès au public se fera de 16 h à 19 h le samedi 04 octobre, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18h le dimanche 05 octobre.
entrée est gratuite et ouverte à tous.

ermanence de mairie

'était une promesse électorale, nous la mettons en place! Sachez qu'une permanence d'adjoints sera programmée tous les **1er samedi du ois de 9h00 à 11hOO en mairie** et ce à partir du mois d'octobre.



Bienvenue à Madame **Céline Gambart**,
e temps, qui inexorablement accomplit sa tâche, nous a privés en mai dernier d'un conseiller nunicipal. Le décès de monsieur Roger Gérard a laissé son siège vacant. Madame Céline Gambart enant immédiatement après le dernier élu sur la même liste occupe maintenant le siège de nonsieur Gérard.
Bienvenue à vous Céline, puissiez-vous trouver au sein de notre équipe le meilleur de la place qui ous revient.

PPRT

Information – Société WEYLCHEM LAMOTTE SAS

Un projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la Société Weylchem, située sur le territoire de Trosly-Breuil, est actuellement à l'étude. A cet effet, le Préfet de l'Oise a ordonné une enquête publique qui se déroulera du 30 septembre au 5 novembre 2014 inclus. Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux dates et heures indiquées ci-dessous :

Mairie de Trosly-Breuil (siège de l'enquête) :
mardi 30 septembre de 14 à 17 heures
Samedi 18 octobre de 9 à 12 heures
Mercredi 05 novembre de 9 à 12 heures.

Mairie de Cuise la Motte
Mercredi 15 octobre de 9 à 12 heures

Mairie de Berneuil-sur-Aisne
Samedi 04 octobre de 9 à 12 heures.

Chasse

Suite à l'assemblé générale de la société de chasse, M Bedjaoui nous informe que la chasse s'arrêtera le dimanche après midi à partir de 14h pour la partie des bois allant de la montagne à Neuffontaines.

Vie scolaire

Mise en place des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires engagée par le gouvernement a été mise en place en septembre 2014 au sein des écoles du Vandy et du Russon. Les cours seront répartis sur 9 demi-journées (mercredi matin compris) avec toujours 24 heures d'enseignement hebdomadaire.

Nouvelle organisation, Nouveaux Planning des écoles maternelles et élémentaires

	7h30-8h20	8h20-11h20	11h20-13h10	13h10-16h10	16h10-18h00
Lundi	Périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Périscolaire
Mardi	Périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Périscolaire
Mercredi	Périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Centre de loisirs	
Jeudi	Périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Enseignement	Périscolaire
Vendredi	Périscolaire	Enseignement	Pause Méridienne	Temps d'activités Périscolaires	Périscolaire

Chiffre Clés
1,5€/enfant/semaine, c'est la somme demandée aux parents qui souhaiteront inscrire leurs enfants aux temps d'activités périscolaires. Une somme modique comparativement à certaines communes de l'Oise(7 voire 8 €/enfant/semaine).

Nouveau marquage au sol à l'école du Russon

Vous l'avez certainement remarqué, un nouveau marquage au sol matérialisé par une ligne jaune a été apposé devant l'entrée de l'école du Russon interdisant le stationnement à cet endroit. En effet, les voitures qui s'y garaient auparavant gênaient la circulation et provoquaient des situations à risques avec les enfants voulant traverser. Des places de parking rue Saint Eloi sont à votre disposition.



Centre de loisirs pendant les vacances de Toussaint

Le Centre de loisirs ouvrira ses portes la première semaine des vacances scolaires(du 20 au 24 octobre). Des activités adaptées à tout âge et une équipe motivée, le centre de loisirs ne manquera pas de combler les grands comme les petits! Veuillez retirer un dossier d'inscription auprès de Julien ou Rachel. Clôture des inscriptions: 10 octobre.

Etat civil

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à:

Clémence Brouillard, née le 10 juin
Noa Dansicare né le 13 juin
Amélya Moinat né e le 1er aout
Elise De Waegemaker née le 10 aout
- **Martin Pinteau Labroche** né le 11 aout
- **Quentin Pruvost** né le 28 aout
- **Timéo Waterlot** né le 29 aout
- **Inès Agez** né le 01 septembre
- **Anaëlle Alluguette** né le 02 septembre

Mariages

Nous les avons mariés:

- **Stéphane Parada et Audrey Haraut,** le 5 juillet
- **Eric Dupays et Annie De Oliveira,** le 9 aout
- **Thomas Ducatez et Maria Guerra,** le 13 septembre
- **Ali ERAGRAGUI et Wafa SHAÏSSAH,** le 20 septembre

elon les dispositions réglementaires de l'Article 2 de l'arrêté réglementant l'entretien des trottoirs.

Propreté

haque riverain (propriétaire ou locataire) est tenu d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des nauvaises herbes en bordure de leur propriété.

es balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

es services communaux assurent le nettoyage de la voirie.

Neige et verglas

ette prescription s'applique de la même façon en cas de neige ou de verglas. Chacun devra assurer le déneigement des trottoirs au droit le sa propriété. Cette neige ne devra pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un passage pour les piétons. En cas d'accident, les riverains en sont tenus pour responsables.

a commune assure en fonction des moyens qu'elle a pu réquisitionner, le salage et le déneigement des voiries en commençant par les axes rioritaires.

e Conseil Général de l'Oise est chargé du déneigement de la RD335 même en agglomération.

Vie Associative

Si vous êtes disponible le **MARDI APRES –MIDI** de 14h à 17h ,venez rejoindre l'Association Familles Rurales section de Cuise La Motte à la salle « le Vandy » de la Motte. Vous pourrez réaliser des travaux de couture , tricot , broderie , etc ...ou tout simplement , passer un après-midi de détente dans une ambiance chaleureuse.
Le club fonctionne toute l'année sauf pendant les grandes vacances scolaires .Le montant de l'adhésion 2014 s'éleve à 23 € (déductible en partie des impôts) .

l'hésitez pas à venir nous rejoindre! Le meilleur accueil vous sera réservé !Pour tous renseignements , vous pouvez contacter la résidente : MmeMittelette Michelle , 48 rue des Cascades 60350 Cuise la Motte. Tel: 03 44 85 76 17

La reprise des entraînements se fera à partir du Vendredi 12 septembre à la salle de Couloisy.
Possibilité d'accueil des débutants de 10 à 70 ans jusqu'au 15 octobre. Ce sport allie adresse concentration, convivialité et traditions. Venez-vous essayer, au tir à l'arc.
Horaires des entraînements:
LUNDI salle de Couloisy de 18h30 à 20h00
MERCREDI jeu d'arc de 18h00 à 20h00
VENDREDI salle de Couloisy de 18h00 à 20h00
INITIATION les Vendredi hors vacances scolaires de 18h00 à 19h30 salle de Couloisy
Prêt de matériel pour débuter, encadrer par un initiateur diplômé de la Fédération Française de tir à l'arc.

http://www.arccuiselamotte-asso-st.infos.st
Email : ciearccuise@orange.fr

ibliothèque: LES CROC'LECTEURS

ectures, comptines pour les petits de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle, maman, papa, mamie... de 10 h à 11 h es vendredi 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre. Réservations à la bibliothèque : 03.44.85.71.11
louveaux horaires: mardi 15h-17h30, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi 16h-17h30 et samedi 14h-17h.

Agenda

Octobre

26 octobre
Sortie à la guinguette' du pont aux perches'
A Silly la poterie dans l'aisne. Paella, spectacle et après midi dansant.
De 12 heures à 19 heures. Départ de Cuise 10h. 38€/personne.

Novembre

11 novembre
Commémoration du 11 novembre

29 novembre
Soirée Beaujolais à la salle du Vandy

Décembre

6 décembre
Sortie au marché de Nöel à Bruxelles